No 122 — 25me ANNÉE — Numéro: 10 centimes — MARDI 27 OCTOBRE 1925

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION
ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par No)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 No de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel . . .	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux No II c 84

ANNONCES: (Corps 8)

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame	0.40	0.50	0.60

S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.

Offres et demandes d'emplois

On demande

On demande 2 ou 3 **apprenties modistes.** Entrée de suite. S'adresser chez Mlle Ferrero, Sion.

Voyageur

à la commission est demandé pour représenter fabrique d'insignes de sociétés. Correspondance en français. Faire offre sous chiffre W. 8012 X., à Publicitas, Genève.

Fourrures

Confections, transformations. Prix modérés. S'adresser Mlle Glanzmann, Collège, Sion. A la même adresse: Travaux de couture.

A VENDRE

rue du Rhône, 1 appartement au 1er étage, composé de 2 grandes chambres et cuisine, 2 caves et galetas. Eau, lumière et gaz. S'adresser chez M. Emile Rossier, agent d'affaires, Sion

Fumier à vendre

Environ 1½ à 2 toises de bon fumier de vache. S'adr. à Robert Lorenz, Sion.

A vendre

une
pépinière d'arbres fruitiers
située à 3 minutes d'une localité importante du Bas-Valais, contenant plus de 20,000 sujets greffés de l'année dernière et de cette année. Toutes les variétés de rapport dans les abricotiers, pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, pêchers, etc. etc. Event. le terrain où se trouvent des arbres serait également vendu. S'adresser à Publicitas Sion, sous P. 5026 S.

A remettre

bon commerce, tenu depuis plus de 50 ans par même famille. Le plus bel emplacement de la ville. Pour de suite ou époque à convenir.

S'adresser par écrit Case postale 2205 Sion.

SANG DE BOULEAU

le noble produit suisse du massif du St-Gothard. Préparé avec de la sève pure des bouleaux des alpes contrôlés et d'arnica. Il est de nos jours le remède le plus renommé pr. **a croissance et les soins de chevelure.**

Des milliers d'attestations et de commandes supplémentaires prouvent son efficacité.

Pendant la Semaine Suisse, faites-y un essai. Demandez le Sang de bouleau, marque déposée No 55802. Seule cette marque vous garantit des contrefaçons. Grand flacon Fr. 3,75. Se trouve dans maintes pharmacies, drogueries, chez les coiffeurs ou à la **Centrale d'herbes des Alpes au St-Gothard, Faido.**

Exportation

BOUCHERIE ROUPH
Rue de Carouge 36, GENEVE

Expédie par retour du courrier
Rôti de bœuf de 2,70 à 2,80 kg.
Bouilli, de 2,20 à 2,40 le kg.
Graisse de rognons, 1,50.
Cuisse du pays, de 2,60 à 2,80
Quartier devant de 2,30 à 2,50

Avis au public de Sion et environs

Mademoiselle **Anna Ebiner**, sage-femme diplômée de la Maternité de Genève, a l'honneur d'informer l'honorable public de Sion et des environs qu'elle s'est établie comme **sage-femme,** rue du Grand-Pont, maison F. Gaillard, 3me étage, vis-à-vis de l'Hôtel de Ville.

Aujourd'hui encore,

vous devez faire ce que vous avez négligé, c'est à dire prendre du café de malt Kathreiner-Kneipp qui ne devrait manquer sur aucune table, et surtout pas où il y a des enfants.

Bruttin & Cie

BANQUE
— SION —
Agence à Monthey

Bons de dépôts à 3 ou 5 ans 5 1/2 %
Comtes à termes et comptes-courants aux meilleures conditions
Toutes opérations de banque

Valaisans !

ne perdez pas le renom de vos abricots en achetant des arbres importés de la Tchécoslovaquie, de la Roumanie ou de l'Italie. Les meilleurs variétés qui conviennent au pays en abricotiers, pommiers. poiriers, pruniers, noyers, cerisiers et pêchers sont à acheter à des prix avantageux à la pépinière

TH. DIRREN & FILS, MARTIGNY

Les Boucheries
A. FAVET, Genève

expédient par colis postaux de 5 kg., franco de port, bouilli 2,50 fr. le kg., rôti 3 fr. le kg., graisse de rognon fraîche ou fondue 1,50 le kg., poitrine mouton 2,50 le kg., lard gras fumé 3 fr. le kg., lard à fondre 2,50 le kg., lard maigre fumé 3 fr. le kg., extra sec 4 fr. le kg., saucisses au cumin 3 fr. la douzaine. Cervelats 3 fr. le douzaine, Gendarmes 40 cts. la paire. Saucisses de ménage 2,50 le kg. Se recommande A. Favet, 77 rue de Carouge, Genève.

La Banque Populaire de Sierre

reçoit des dépôts d'argent aux taux suivants:

3 1/2 % en compte-courant à vue;
4 1/2 % en caisse d'épargne autor. p. l'Etat et au bénéf. de garanties spéciales
jusqu'à:
5 1/2 % sur obligations selon la durée du dépôt

BUREAUX: PLACE HOTEL BELLEVUE
COMPTE CHEQUES POSTAUX **IIc 170**

Paille, Foin, Engrais

Demandez prix-courant à la
Fédération valaisanne des Producteurs de lait
A SION (Téléphone No 13)

ABONNEZ-VOUS AU
„Journal et Feuille d'Avis du Valais"

ENGRAIS CHIMIQUES DE MARTIGNY

Soignez vos cultures d'automne avec de

Bonnes fumures

SUPERPHOSPHATES remplacent avantageusement les Scories Thomas
Phosphazote - Engrais complets
Engrais spéciaux pour la vigne

Représentants pour le Valais: MM. TORRIONE Frères, Martigny-Bourg

Fers de constructions
Tuyaux pour canalisation
Tôle pour couverture

DELALOYE & JOLIAT, SION

Dépositaires de la Maison Tavelli & Bruno, S. A., Nyon
Bureau: Agence Agricole, Téléphone 19.

La nature, pour vous guérir

a créé les plantes médicinales de la Haute Alpe. Ce sont ces herbes et leurs racines qui se retrouvent dans l'

Extrait balsamique
à base de genièvre et de plantes alpines
(Marque « Rophaien »)

et ont assuré son succès étonnant. Il désacidifie le sang, élimine de l'organisme les déchets toxiques, améliore le fonctionnement de l'intestin. Il fait merveille dans tous les troubles de la nutrition. Son action est sans réaction. Expédition par bouteille de Frs. 3,20. La bouteille pour cure entière frs. 6.75.

Herboristerie « Rophaien », Brunnen, 92

Chauffez avec les

Chaque poêle est transformé en inextinguible

Chauffage le meilleur marché, le plus propre et le plus commode. Votre fournisseur vous remettra un prospectus détaillé.

Boucherie Albert Gaudet

Plainpalais :-: GENEVE

Nous offrons:

Cuisse, du pays	fr. 2,80
Devant, du pays	» 2,50
Epaule	» 2,30

Les envois sont expédiés sans frais contre remboursement toute station C. F. F.

«WINTERTHOUR»
Société Suisse d'Assurance contre les
ACCIDENTS
à Winterthour

Agence générale
ED. BONVIN / SIERRE

Le **Lysoform** est employé depuis 20 ans dans les Hôpitaux, Maternités, Cliniques, etc. Reconnu en Pratique comme excellent désinfectant et antiseptique puissant, d'un emploi facile et sans danger. Evitez les contrefaçons en exigeant notre marque.

Lysoform

Flacons à 1.— et 2 frs., Savons toilette à 1,25 dans toutes Pharmacies et Drogueries.

Gros: Sté. suisse d'Antisepsie, **Lysoform,** Lausanne.

VINS GARANTIS NATURELS

Comptoirs vinicoles

GENEVE

Rouge à 75
Blanc, à 85
franco.

Jos. Dussex, Rept., Carouge-Genève..

Ce qui plaît dans

LA PATRIE SUISSE

c'est son heureuse conception du reportage photographique et le soin qu'elle apporte à illustrer tout ce qui intéresse ou émeut la famille suisse. Elle s'est toujours employée à servir la bonne cause, à défendre les traditions. Elle mérite l'affection des familles.

Imprimée avec soin, illustrée de superbes clichés, rédigée par des écrivains du pays « La Patrie Suisse » est le miroir fidèle de la vie de chez nous.

Le numéro: 50 centimes
Abonnement: 12 fr. par an

En vente dans tous les kiosques, librairies, etc.

Boucherie Chevaline Gaballus

RENENS près LAUSANNE
A titre de réclame
Viande fraîche et de tout premier choix désossée aux prix de

Rôti	le kg. fr.	**2,40**
Rôti II	» »	**2.—**
Quartiers de derrière	» »	**1,80**
Quartiers de devant	» »	**1,20**

Expéditions franco à partir de 10 kgs.
L. Rieben-Francfort.

ENCADREMENTS

BEAU CHOIX DE BAGUETTES AU PLUS BAS PRIX

IMPRIMERIE GESSLER - SION

Teinturerie Röthlisberger & Cie

LAVAGE CHIMIQUE BALE

Nettoyage soigné **Teintures**
de tout ce qui concerne
l'habillement

Nettoyage dans benzine courante, continuellement clarifiée. Dernière perfection

Teintes solides et durables
Deuil beau noir

Imprégnation

Travail prompt et soigné — Prix modérés

Dépôt à Sion: chez Mme Baertl-Rogger, Sion.

Le conflit gréco-bulgare

Le Conseil de la S. d. N. s'est réuni aujourd'hui, lundi, dans le salon de l'Horloge, au ministère des affaires étrangères, à Paris, pour examiner les causes du conflit gréco-bulgare et les moyens d'y mettre fin.

M. Briand, président du Conseil de la Société des Nations, a adressé à la Grèce un télégramme pour lui demander d'envoyer un représentant au Conseil de la Société des nations. Le gouvernement grec a décidé en principe d'accepter cette invitation et il a chargé le ministre de Grèce à Paris, M. Carapanos, de le représenter.

Nonobstant la convocation du conseil de la S. d. N., le ministre des affaires étrangères de la Grèce s'efforce d'aplanir le différend par la voie ordinaire diplomatique.

M. de Chambrun, ministre de France à Athènes, multiplie les démarches auprès des autorités helléniques, auxquelles il recommande vivement la modération.

La réponse du gouvernement bulgare à la note hellénique a été remise au chargé d'affaires grec à Sofia. Dans cette réponse, le gouvernement bulgare déclare n'avoir aucune part de responsabilité dans l'incident de frontière et rappelle la proposition qu'il fit dès le début de la crise de nommer une commission d'enquête.

Malgré l'appel fait par la Bulgarie à la Société des nations et l'exhortation que M. Briand a adressée à Athènes pour la cessation des opérations et l'évacuation du territoire occupé, l'artillerie grecque a bombardé samedi matin la ville de Petritch.

Plus de 150 obus ont été lancés sur cette ville, occasionnant des dégâts importants. La population prise de panique fuit devant les envahisseurs. Les tués et blessés sont beaucoup plus nombreux que ne le laissaient supposer les premières nouvelles.

L'information d'Athènes, suivant laquelle la marche en avant des troupes grecques aurait été ordonnée pour forcer les Bulgares à évacuer un poste occupé en territoire grec ne saurait être prise au sérieux dit une note de la légation bulgare, les gardes-frontières bulgares n'ayant à aucun moment franchi la frontière.

L'« Agence d'Athènes » publie l'information suivante:

L'assertion bulgare que les troupes grecques ont bombardé la ville de Petrich est absolument dénuée de fondement. Quelques obus seulement ont été tirés contre la station de chemin de fer Decauville de Petrich afin d'empêcher le débarquement de deux compagnies de renfort venues de Doubnitza.

Le mouvement en avant des troupes grecques a été ordonné par le commandant du 3me corps pour forcer les Bulgares à se retirer du poste grec 69 à Demir-Kapour et de la crête qui le domine et que les troupes bulgares continuaient à occuper samedi matin encore. La marche s'est effectuée par le défilé de Ruppel, dont l'issue au nord a été coupée.

Les ordres du commandant indiquaient que les troupes devaient éviter l'occupation des localités habitées.

SUISSE

UNE LETTRE CHARGÉE QUI DISPARAIT

Le « Basler Anzeiger » annonce qu'un pli contenant près de sept mille florins en billets de banque hollandais, adressé par une banque de Bâle à la Banque d'Amsterdam, n'est pas arrivé à destination.

En revanche, la poste hollandaise a reçu un envoi sans valeur ne contenant que des cartes et des journaux français.

La police de Bâle et la police d'Amsterdam ont commencé d'actives recherches.

SOLDAT BLESSÉ

Un soldat en service aux forts de Gondo, cheminant à bicyclette, a été précipité au fond d'un ravin d'une profondeur de 20 à 25 mètres, au moment où il cherchait à croiser une automobile. Le malheureux est grièvement blessé.

CURIEUX CAS D'EMPOISONNEMENT DE RIVIÈRE

Il y a quelques jours, un avion de la Compagnie française « Cidna », affecté au service de la ligne Paris-Zurich-Innsbruck s'égara dans les brouillards de l'Arlberg, dut rebrousser chemin vers l'ouest et finit par atterrir près de St-Gall. En touchant terre, le réservoir à essence subit une avarie et la benzine s'écoula sur le sol, puis dans un fossé, enfin dans un ruisseau qui se jette dans la Sitter. Sur une distance de 700 à 800 mètres, toutes les truites du ruisseau furent empoissonnées. Les pêcheurs fermiers du cours d'eau ont décidé d'intenter à la « Cidna » une action en dommages-intérêts pour le grave préjutice qui leur a été causé.

UN NEURASTHÉNIQUE TUE SA FAMILLE

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un drame terrible s'est déroulé à Genève, dans l'immeuble portant le numéro 2 de la rue de Candolle.

Un Lucernois, M. Edouard Degen, 51 ans, sa femme, 35 ans, et ses deux fillettes, Nelly, 8 ans, et Madeleine 10 ans, étaient descendus il y a huit jours à l'ancienne pension Troxler, que les époux Degen avaient achetée, avec l'intention de l'exploiter eux-mêmes.

Vendredi matin, vers 8 h., une femme de chambre constatant que les patrons, contrairement à leurs habitudes, n'étaient pas encore levés, allèrent frapper à la porte de la chambre occupé par la famille Degen. Ne recevant pas de réponse, elle entr'ouvrit la porte qui n'était pas fermée à clef. C'est alors qu'elle aperçut Mme Degen, étendue morte sur son lit.

Prévenue, la justice se rendit à la pension et se trouva en présence d'un affreux spectacle. Le père, Edouard Degen, étendu sur un lit, enlaçait de son bras gauche sa fille cadette. Sur l'autre lit gisait la mère ayant à côté d'elle le cadavre de la fille aînée. La mère et les enfants avaient la tempe droite perforée par une balle de revolver. L'arme, un browning de gros calibre, était restée dans la main crispée de Degen, qui s'était tiré un coup dans la bouche. Son bras gauche, sur lequel reposait l'enfant, avait été transpercé par la balle qui avait traversé la tête de la petite Nelly. D'après les constatations médicales, la mort a dû être instantanée pour toutes les victimes.

Les deux femmes de chambre de la pension ont déclaré que rien n'avait laissé prévoir cet horrible drame. Toutefois, jeudi soir Mme Degen avait dit à ses employées que son mari était fatigué. La soirée se passa très calmement. M. Degen, selon les dires des femmes de chambre, causait peu et était plutôt très réservé.

L'enquête a permis d'établir que M. Degen a commis son acte au cours d'un violent accès de neurasthénie. Il aura tiré sur sa femme et ses deux enfants après qu'elles se furent endormies.

UNE DÉSAGREABLE CONFUSION

Il y a quelques jours, à Lausanne, un passant succombait, dans la rue, à une crise cardiaque.

Le lendemain, les journaux publiaient le fait en donnant, de même que les avis mortuaires, simplement le nom du défunt: Reinhardt, 40 ans, domicile Prilly.

Nombre de personnes ont cru qu'il s'agissait de M. Otto Reinhardt, représentant de la Savonnerie de Monthey. Des fleurs, des couronnes, des lettres de condoléances ont afflué chez lui. En outre, la maison qu'il représente a reçu des offres de personnes aspirant à prendre sa succession. Tout cela, faute d'un prénom.

On voit les difficultés que peuvent occasionner des renseignements imprécis.

LE BUDGET FÉDÉRAL

Le budget de la Confédération pour 1926 se trouve, d'après l'état actuel de son élaboration, en équilibre à un ou deux millions près. Les revenus provenant de l'impôt sur le tabac, qui seront réservés aux assurances sociales si le vote du 6 décembre est affirmatif, figurent encore dans les recettes de l'administration générale.

Le Conseil fédéral n'a pas encore terminé la discussion du budget militaire. Le versement statutaire supplémentaire à la Caisse de pensions pour l'amortissement du déficit technique se monte, pour le personnel de l'administration générale à 400,000 fr. En tenant compte des services publics, on arrive à un versement supplémentaire statutaire d'environ 1,600,000 francs.

MOUTONS DEVENUS SAUVAGES

Le préfet du district d'Aigle a autorisé un chasseur de Noville à abattre, dans les environs de la Pointe de Malatrait, l'un des principaux sommets de la chaîne d'Arvel (1927 mètres), entre les vallons de la Tinière et de l'Eau Froide, des moutons laissés en liberté, devenus à moitié sauvages, et que leur propriétaire ne peut ni approcher ni faire descendre à la plaine.

LA VIE CHÈRE

Les chiffres index de l'Union suisse des Sociétés de consommation enregistraient le 1er octobre, sur 162,9 points (100 au 1er juin 1914), un recul de 2,1 depuis le 1er septembre, et de 5,8 points depuis le 1er octobre 1924.

Ce recul est dû à la baisse des prix du pain, de la farine, des semoules et des pâtes.

Si cette réduction n'était pas survenue, l'augmentation qui s'est produite durant le mois sur les prix du beurre et des œufs aurait provoqué une petite hausse des chiffres index.

LA QUESTION EDS ZONES

Le service judirique du Département politique fédéral vient d'élaborer un rapport sur la question des zones, qui devra être soumis à la Cour internationale de justice à La Haye. Dans une des prochaines séances du Conseil fédéral, M. Motta, chef du Département politique fédéral, présentera au Conseil fédéral ce rapport et informera ses collègues sur l'entrevue qu'il a eue dernièrement à Berne, avec une délégation du Conseil d'Etat genevois.

UNE CONFERENCE A LAUSANNE

Lausanne a été choisi comme siège de la session du Conseil de l'Union internationale des associations pour la Société des Nations. Les personnalités, venues de trente-huit pays ont commencé leur première séance lundi 26 octobre. La Municipalité a reçu officiellement les délégués et leur a offert un banquet.

LES REVENDICATIONS TESSINOISES

Le Conseil fédéral a approuvé le texte d'une lettre au gouvernement tessinois, qui met fin aux dernières divergences de détail suscitées par les œux du Tessin. En même temps en vertu de cet accord, il a accordé à ce canton un certain nombre de subsides pour améliorations foncières et remaniements parcellaires.

Faits divers

8000 francs volés. — Un jeune employé du bureau de voyages de la place de Davos a pris la fuite en volant 8000 francs. La police le recherche.

Après boire. — Au cours d'une dispute, à Bâle, entre trois hommes pris de boisson, l'un d'eux a reçu un violent coup de pied dans le ventre. Les autres s'enfuirent sans se préoccuper du blessé qui est dans un état très grave.

Les élections au Conseil National

	Suffrages de parti					Liste 1			Liste 2					Liste 3			Liste 4		5
	Liste 1	Liste 2	Lisee 3	Liste 4	Liste 5	Delberg	Frey	Graber	Couchepin	Charvoz	Delacoste	Spahr	Evéquoz	Troillet	Pitteloud	Seiler	Escher	Petrig
DISTRICT DE CONCHES																		
Ausserbin	—	—	1	33	27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18	15	27
Bellwald	—	—	—	458	22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	153	147	9
Biel	—	—	—	53	91	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	25	12	34
Binn	—	—	—	240	84	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	78	73	32
Blitzingen	—	—	40	112	20	—	—	—	—	—	—	—	20	20	—	44	26	76
Ernen	—	—	—	482	70	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	155	151	24
Fiesch	—	—	2	491	145	4	—	—	—	—	—	—	—	2	—	163	164	52
Geschinen	—	—	—	140	22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	50	41	12
Gluringen	—	—	—	119	49	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	39	38	17
Lax	—	—	—	104	194	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	33	33	68
Mühlebach	—	—	—	174	12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	58	57	4
Münster	—	—	8	552	272	—	—	—	—	—	—	—	4	4	—	150	136	97
Obergesteln	—	—	—	273	81	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	96	91	32
Oberwald	—	—	—	201	183	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	82	61	77
Reckingen	—	—	—	289	209	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	92	93	71
Ritzingen	—	—	—	68	70	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	35	15	30
Selkingen	—	—	—	93	76	—	—	—	—	—	—	—	—	5	—	50	11	32
Steinhaus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	30	30	42
Ulrichen	6	—	—	224	202	2	2	2	—	—	—	—	—	—	—	79	65	76
DISTRICT DE RAROGNE-ORIENTAL																		
Betten	—	—	—	452	76	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	103	98	26
Bister	—	—	—	76	44	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	16	20	20
Bitsch	26	—	—	266	152	10	8	8	—	—	—	—	—	—	—	86	90	54
Filet	—	—	—	123	48	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	34	44	19
Goppisberg	—	—	—	152	16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	28	26	6
Greich	—	—	—	60	78	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14	13	13
Grengiols	—	—	—	539	301	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	135	144	111
Martisberg	—	—	—	126	30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	42	42	10
Mœrel	6	—	—	306	83	6	—	—	—	—	—	—	—	13	—	71	59	35
DISTRICT DE BRIGUE																		
Birgisch	1	—	—	240	65	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	72	74	24
Brigerbad	—	—	—	30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	46	53	—
Brigue	888	194	16	1423	1031	300	282	281	62	38	37	31	8	6	2	313	314	368
Eggerberg	—	—	—	204	294	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12	44	264
Glis	124	8	4	881	569	49	35	35	4	1	1	1	—	—	2	248	296	202
Naters	658	18	9	711	650	245	183	181	7	4	2	3	6	2	—	155	162	237
Ried-Brigue	10	—	—	768	123	6	2	2	—	—	—	—	—	—	—	169	174	46
Simplon	—	—	—	245	23	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	101	144	23
Termen	6	—	—	318	282	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	75	76	96
Zwischbergen	6	18	10	162	14	2	2	2	6	3	3	3	—	4	6	50	50	8
DISTRICT DE VIEGE																		
Baltschieder	41	—	—	43	258	19	2	2	—	—	—	—	—	—	—	7	8	92
Embd	—	—	—	285	111	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	141	143	111
Eyholz	35	—	—	12	309	35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	6	309
Eisten	1	—	—	24	49	2	2	2	—	—	—	—	—	—	—	144	146	304
Grächen	—	—	—	—	—	—	212	448	—	—	—	—	—	—	—	60	71	162
Lalden	7	—	—	6	36	17	6	6	—	—	—	—	—	—	—	35	32	217
Randa	—	—	—	120	288	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	79	56	271
Saas-Almagel	—	—	—	25	34	—	—	—	—	—	1	1	—	1	1	59	50	71
Saas-Balen	—	—	—	123	231	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	31	23	49
Saas-Fee	—	—	—	287	241	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	82	108	92
Saas-Grund	—	6	7	57	578	—	—	—	2	1	1	1	—	7	—	10	17	197
St-Nicolas	—	—	—	—	—	—	187	80	—	—	—	—	—	19	—	214	203	166
Stalden	—	—	—	58	684	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	33	23	233
Staldenried	—	—	—	2	502	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	168
Täsch	—	—	—	133	281	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	66	9	111
Törbel	—	—	—	14	1206	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	4	402
Viège	355	53	28	588	720	135	100	98	22	6	9	7	8	10	7	124	132	259
Visperterminen	—	—	—	32	1066	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17	26	558
Zeneggen	—	—	—	7	359	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	3	121
Zermatt	8	—	54	852	172	4	2	2	—	—	—	—	26	28	—	246	291	81
DISTRICT DE RAROGNE OCCIDENTAL																		
Ausserberg	—	—	—	509	133	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	107	107	45
Blatten	—	—	—	128	496	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	23	21	166
Burchen	—	—	—	328	440	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73	72	148
Eischoll	1	—	4	327	421	1	—	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—
Ferden	—	—	—	420	146	4	2	2	—	—	—	—	—	—	—	76	76	50
Kippel	—	—	3	345	114	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	59	59	40
Niedergesteln	6	—	—	125	229	2	2	2	—	—	—	—	—	—	—	26	25	77
Rarogne	4	—	—	276	560	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	58	53	189
Steg	36	—	—	228	180	14	4	2	—	—	—	—	—	—	—	49	49	59
Unterbäch	—	—	—	666	48	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	329	334	51
Wyler	2	3	—	480	12	2	—	—	—	—	—	3	—	—	—	80	80	7
DISTRICT DE LOECHE																		
Agaren	22	—	—	85	289	10	4	—	—	—	—	—	—	—	—	3	26	103
Albinen	—	—	—	422	142	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	84	81	49
Bratsch	—	—	—	104	142	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19	19	58
Ergisch	—	—	—	234	150	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	117	117	150
Erschmatt	—	—	—	62	62	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	48	47	34
Feschel	—	—	—	100	176	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	33	25	63
Gampel	1	—	—	38	9	3	2	2	—	—	—	—	—	—	—	111	118	52
Guttet	—	—	—	58	242	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13	15	82
Inden	—	2	—	44	8	—	—	—	1	—	—	1	—	—	—	22	22	8
Loèche	2337	16	10	541	854	120	92	92	8	1	2	5	8	2	—	138	132	291
Loèche-Bains	—	—	—	531	222	1	—	—	—	—	—	2	—	—	—	156	158	77
Ober-Ems	—	—	—	224	118	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	51	66	40
Salquenen	385	—	94	457	120	134	124	110	—	—	—	—	1	81	12	82	183	50
Tourtemagne	2	1	—	62	67	6	2	2	2	2	1	1	1	101	53	150	131	141
Unter-Ems	—	—	—	24	155	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9	21	85
Varen	94	—	—	172	472	34	24	24	—	—	—	—	—	—	—	44	41	160
DISTRICT DE SIERRE																		
Ayer	—	—	281	—	5	—	—	—	—	—	—	—	95	79	91	10	—	6
Chalais	445	461	689	38	35	186	114	109	57	33	16	196	195	201	241	16	17	30
Chandolin	—	—	198	—	27	—	—	—	—	—	—	—	42	44	42	—	—	9
Chermignon	154	18	915	59	24	77	24	24	13	—	—	3	231	244	328	36	23	24
Chippis	180	151	310	16	39	65	56	54	47	21	29	24	103	94	101	8	6	21
Granges	254	114	298	—	13	88	84	78	46	17	17	22	87	98	90	—	—	9
Grimentz	—	—	231	1	98	—	—	—	—	—	—	—	75	64	82	—	—	42
Grône	328	95	543	4	74	116	100	88	36	9	14	22	159	167	194	2	1	39
Icogne	90	8	174	6	16	34	20	20	4	1	1	1	54	50	62	4	2	12
Lens	236	4	1083	115	38	99	61	44	2	—	—	—	354	280	395	33	47	22
Miège	15	78	641	7	15	7	4	4	35	11	10	9	198	216	225	—	7	15
Mollens	41	4	307	12	8	14	4	4	4	—	—	—	89	96	109	—	12	8
Montana	82	43	339	36	53	36	22	24	32	2	—	8	122	81	114	20	18	29
Randogne	248	36	399	17	19	92	82	74	21	3	7	5	111	143	145	11	6	19
St-Jean	—	—	—	—	—	14	8	8	—	—	—	—	86	122	118	1	1	29
St-Léonard	206	238	470	44	2	86	56	47	37	47	27	100	129	140	173	5	39	2
St-Luc	18	2	350	31	55	4	2	2	2	—	—	—	115	77	110	11	11	23
Sierre	1117	1168	807	420	90	398	325	326	394	205	228	189	223	234	308	134	180	58
Venthône	205	24	246	114	11	68	42	42	8	4	4	4	77	75	78	22	82	7
Veyras	80	—	29	11	—	27	21	22	—	—	—	—	4	5	2	2	2	—
Vissoie	49	30	170	64	13	19	14	10	12	6	6	6	45	51	72	33	22	13
DISTRICT D'HERENS																		
Agettes	—	70	300	17	21	—	—	—	19	10	10	29	91	89	108	5	4	10
Ayent	210	132	1715	50	17	108	36	36	13	14	7	85	519	529	622	18	7	9
Evolène	8	728	978	50	32	8	—	—	158	49	77	331	243	270	306	9	37	32
Hérémence	7	353	1485	—	16	3	—	—	66	14	22	146	401	484	499	—	—	16
Mase	37	137	419	28	15	18	8	10	33	10	23	61	136	141	136	24	4	6
Nax	34	236	272	—	40	22	4	4	58	31	34	101	53	96	101	—	—	24
St-Martin	—	79	1169	4	2	—	—	—	24	3	4	44	380	384	390	2	2	2
Vernamiège	—	79	287	—	6	—	—	—	25	1	13	37	81	101	99	—	—	6
Vex	1	559	1100	8	—	1	—	—	183	92	88	183	329	342	374	4	3	—
DISTRICT DE SION																		
Arbaz	—	120	554	—	1	1	—	—	45	13	18	32	173	199	173	2	—	1
Bramois	54	229	519	55	5	18	16	16	94	26	29	84	168	195	184	15	14	5
Grimisuat	56	175	547	16	10	22	10	10	40	9	10	66	170	187	188	9	7	6
Salins	50	458	266	—	6	20	14	12	137	82	77	108	86	85	95	—	—	2
Savièse	325	588	1582	863	26	126	100	95	121	57	61	282	421	466	655	390	400	19

	Liste 1	Liste 2	Liste 3	Liste 4	Liste 5	Delberg	Frey	Graber	Couchepin	Charvoz	Delacoste	Spahr	Evéquoz	Troillet	Pitteloud	Seiler	Escher	Pétrig
Sion	1126	2002	2292	1391	469	410	355	342	565	286	298	526	651	669	774	466	432	230
Veysonnaz	—	8	418	4	—	—	—	—	4	—	1	8	137	138	143	2	2	—
DISTRICT DE CONTHEY																		
Ardon	34	785	1177	—	—	14	10	10	265	147	130	127	388	381	393	—	—	—
Chamoson	35	1264	1717	—	8	17	11	6	418	270	213	215	575	554	566	—	—	4
Conthey	12	1659	3270	3	—	8	2	2	561	291	269	349	1085	908	919	13	—	—
Nendaz	242	1434	2288	7	1	101	70	71	349	411	225	303	736	736	734	4	3	1
Vétroz	11	709	687	2	1	2	2	2	236	117	118	119	225	223	220	1	1	1
DISTRICT DE MARTIGNY																		
Bovernier	281	182	376	—	1	96	92	93	50	47	35	26	123	131	117	—	—	1
Charrat	58	684	252	—	2	27	23	8	199	220	129	113	82	86	84	—	—	2
Fully	93	1314	1581	4	1	42	33	18	393	279	414	210	526	525	526	2	2	1
Isérables	37	343	963	1	—	13	12	12	120	57	56	55	319	322	321	1	—	—
La Bâtiaz	217	167	210	—	30	74	69	66	37	37	30	27	70	69	68	—	—	12
Leytron	25	675	1152	1	13	13	4	4	230	129	122	111	380	380	357	1	—	13
Martigny-Bg.	310	963	606	10	19	115	94	99	321	161	156	141	199	200	199	3	3	9
Martigny-C.	93	564	839	2	2	37	18	33	148	143	72	64	275	278	272	1	1	2
Martigny-Ville	271	1886	909	47	25	107	87	77	537	388	348	295	288	310	292	20	17	21
Riddes	135	1009	268	10	6	56	47	30	220	291	234	162	87	81	93	5	5	6
Saillon	19	370	536	—	5	11	4	4	119	109	65	60	180	180	153	—	—	5
Saxon	407	1087	750	—	—	139	133	132	347	205	189	183	247	250	231	—	—	—
Trient	104	160	108	—	—	36	34	34	54	28	26	27	36	36	36	—	—	—
DISTRICT D'ENTREMONT																		
Bagnes	163	2006	4033	80	4	91	35	31	308	699	328	295	1260	1351	1193	21	30	4
Bourg-St-Pierre	1	311	264	—	—	1	—	—	103	56	52	25	87	87	87	—	—	—
Liddes	31	773	809	—	1	12	9	10	259	204	130	128	270	269	270	—	—	1
Orsières	27	1439	1546	1	10	11	8	8	477	354	240	238	513	509	512	1	—	6
Sembrancher	71	476	444	12	20	48	12	10	135	148	85	79	156	127	155	3	3	20
Vollèges	27	306	1101	—	—	13	4	10	80	106	49	46	364	366	363	—	—	—
DISTRICT DE ST-MAURICE																		
Collonges	5	270	257	—	1	4	—	1	96	49	45	41	90	90	77	—	—	1
Dorénaz	54	264	321	—	—	20	15	18	102	62	50	50	106	109	106	—	—	—
Evionnaz	230	228	634	—	—	80	71	71	72	59	46	38	210	210	198	—	—	2
Finhaut	319	142	323	6	20	106	104	104	47	23	23	25	106	105	110	1	1	8
Massongex	171	237	524	28	—	63	58	50	69	41	71	34	158	174	171	10	10	—
Mex	—	—	210	—	—	—	—	—	—	—	—	—	70	70	70	—	—	—
St-Maurice	941	601	1155	119	10	317	310	308	145	102	163	83	366	376	398	51	60	6
Salvan	135	758	1200	6	79	56	36	41	233	147	123	122	396	404	394	1	1	31
Vérossaz	37	80	567	—	—	17	10	10	29	11	16	111	189	189	189	—	—	—
Vernayaz	285	677	580	12	600	97	98	88	167	172	117	114	185	210	185	2	2	2
DISTRICT DE MONTHEY																		
Champéry	17	451	702	6	—	11	6	—	139	73	157	76	234	234	234	6	—	—
Collombey-M.	84	882	1018	—	2	68	8	8	310	133	314	125	340	340	338	—	—	2
Monthey	715	2522	1446	36	39	258	218	214	792	293	830	367	477	477	477	10	14	15
Port-Valais	462	310	355	—	14	188	154	84	76	85	97	49	82	184	87	—	—	6
St-Gingolph	252	296	297	4	3	104	75	69	109	60	75	48	85	132	79	2	2	3
Troistorrents	27	261	2178	—	—	9	7	7	86	39	71	36	726	720	726	—	—	—
Val d'Illiez	—	108	1404	—	—	—	—	—	36	14	22	17	468	464	467	—	—	—
Vionnaz	12	199	967	—	—	6	2	2	68	32	34	30	323	322	322	—	—	—
Vouvry	113	947	710	—	—	40	34	34	316	156	18 8	146	233	237	237	—	—	—
TOTAL	15287	38153	62709	25747	21603	5892	4483	4246	11307	7498	7345	7 673	20036	20649	21037	8529	8521	9583

APRES LA BATAILLE

Les élections fédérales ont été, en Valais, très mouvementées, à la suite de la dissidence produite dans le parti conservateur.

Il fallait, dès lors, s'attendre à des surprises, bien que tout pronostic eût été prématuré.

Notre situation d'organe neutre nous a tenu à l'écart de toute propagande quelconque, mmais maintenant que la lutte a cessé et qu'il n'y a plus qu'à en constater le résultat, nous tenons à exprimer notre regret de voir le chef incontesté du Centre et président cantonal du parti conservateur valaisan éliminé de la scène politique où il s'était acquis une place de premier plan.

La politique a de ces décevantes surprises.

Cela dit, nous souhaitons aux élus une carrière brillante et féconde pour les intérêts supérieurs de notre patrie valaisanne.

LES ÉLUS DE HIER

Au Conseil National

Dans le parti conservateur, le résultat du scrutin connu lundi à 4 h. du soir, donne:

MM. Pitteloud Cyrille, par 21037 voix; Troillet Maurice, 20,649.

Dans le parti radical:

MM. Couchepin, 11,307 voix; Spahr Henri, 7673.

Pour les deux autres sièges disputés entre MM. Evéquoz et Petrig, et Escher et Seiler, les chiffres définitifs ne sont pas encore connus; il manque le résultat de quelques communes et des militaires de différentes écoles de recrues.

Au Conseil des Etats

MM. Barman Pierre, par 18,200 voix; Lorétan Raymond, 15,700 voix.

M. Walpen, conseiller d'Etat, a fait 6500 voix.

VOTATION FEDERALE

L'article 69 ter, concernant le séjour et l'établissement des étrangers en Suisse a été accepté par 308,544 voix, contre 188,559.

Le Valais l'a rejeté par 11,115 voix contre 6220.

Canton du Valais

GRAVE ACCIDENT

Occupés à la construction de la centrale hydroélectrique de Vernayaz, deux jeunes ouvriers d'une vingtaine d'années, les nommés Archini et Merle, sont tombés d'un échafaudage de vingt mètres environ. Les deux malheureux furent relevés avec les membres brisés et de multiples contusions à la tête. L'état de Merle n'est pas sans inspirer de vives inquiétudes.

Après avoir reçu les soins entendus du Dr Calpini, les blessés ont été transportés à l'infirmerie de Martigny.

LES GUIDES VALAISANS CHEZ LE PAPE

Le Saint-Père a reçu la semaine passée, comme on le sait, le pèlerinage valaisan venu à Rome pour l'« Anno santo ».

Quand il arriva au « groupe des guides », dit le « Nouvelliste », Pie XI s'arrêta avec une complaisance particulière. Le pèlerinage du Valais compte en effet parmi ses membres six guides fameux: Hermann Perren, qui fit cent fois l'ascension du Cervin, Ambroise et Cyrille Supersaxo, Pierre Thétaz, Justin Salamin et Henri Julen.

Tous sont venus chaussés de leurs souliers ferrés et coiffés du feutre barré des fameuses lunettes noires, le piolet à la main et le paquet de cordes à l'épaule.

Leur groupe réjouit visiblement le Pape qui s'adressant au premier des guides, déclara que cela lui faisait plaisir de voir des collègues, de ces braves gens à qui il se confiait jadis pour ses ascensions. Pie XI parla ainsi avec tous les guides, s'informant des ascensions qui leur sont surtout familières et des conditions dans lesquelles ils les accomplissent.

DANS LES SOCIÉTÉS

Cercle de culture physique pour dames. — Les exercices recommenceront mardi, le 27 octobre, à 20 h. 30, au local ordinaire (Halle de gymnastique de l'Ecole primaire).

Classe 1875. — Les contemporains sont invités à se rencontrer jeudi 29 octobre, à 20 h. 30, au Café de l'Union, rue de Conthey.

ÉTRANGER

UNE CATASTROPHE DANS LE GOLFE PERSIQUE

On mande de Basra au « Times » qu'à la suite d'un cyclone qui a sévi au début du mois, dans le Golfe Persique, la flotte perlière a perdu 240 petits voiliers. Sept mille hommes ont été noyés.

Des secousses sismiques et des orages d'une rare violence se sont produits.

LE PARAPET D'UN PONT CÈDE SOUS LA POUSSÉE DE LA FOULE

Un accident dans lequel plus de 70 personnes ont trouvé la mort, s'est produit dans la petite ville de Tanta, à 80 km. du Caire. En cherchant à frayer un passage à l'auto du ministre des cultes venus pour présider la célébration de l'anniversaire du patron de la ville, la police refoula la foule sur un pont dont un des parapets céda sous la pression.

Plusieurs centaines de personnes tombèrent dans la rivière où 54 se noyèrent.

Une vingtaine d'autres malheureux sont morts piétinés au cours de la panique qui s'ensuivit.

L'INVENTION DE L'HELICOPTERE

A propos des essais faits sur le terrain d'aviation de Scarborough, en Angleterre, la « National Zeitung » écrit que l'inventeur suisse Arnold Meier, de Bâle, travaille depuis longtemps déjà à la solution du problème de l'hélicoptère et que ses travaux sont près d'être terminés; les plans et les modèles sont exécutés. Les essais montreront si l'hélicoptère dont, depuis sept ans, on poursuit dans tous les pays la réalisation sans y parvenir, a été véritablement découvert en Suisse.

On sait que l'hélicoptère est un avion pouvant s'élever et redescendre verticalement.

LE PEINTRE BOSSHARDT EN LIBERTÉ

La Chambre des mises en accusation, présidée par M. Beaufils qui, en même temps, en avait été nommé rapporteur, a examiné la demande de mise en liberté provisoire qu'avait introduite il y a trois jours le peintre Hans Bosshardt, venu de Suisse se constituer prisonnier pour purger sa contumace.

A la suite du réquisitoire du procureur général et des conclusions du rapporteur, la Cour a répondu favorablement à la requête de M. Bosshardt qui a quitté la prison de la Santé dans la soirée.

LE COUT DE LA VIE A PARIS

Le ministre du travail communique les indices du coût de la vie au 1er octobre 1925. De ces chiffres, il ressort qu'à Paris — en prenant pour base 100, en 1914 — les produits de l'alimentation qui, au cours du troisième trimestre de 1924, atteignaient l'indice 373, sont passés à 419, soit une augmentation nouvelle de 12% environ.

UNE GRANDE BATAILLE EST IMMINENTE EN CHINE

On mande de Shanghaï à la « Chicago Tribune » que les forces du général Fenghien se massent près de Hsu-Chow-Fu et qu'une grande bataille est imminente avec les troupes de Chang-Tso-Lin.

Hsu-Chow-Fu est à 500 kilomètres au sud de Tienstin, sur la voie ferrée de Tientsin Pukow.

Elles sont bien inspirées

ces milliers de femmes qui, au lieu de café pur n'emploient que le sain et aromatique succédané de café mélange mocca: régénérante, nourrissante et aromatique telles sont les vertus du Kunzlé

VIRGO

Prix en magasin: Virgo 1.40; Sykos 0.50. NAGO Olten

ABD-EL-KRIM DÉSIRE LA PAIX

Les journaux annoncent qu'Abd-el-Krim est en route pour Tanger. Il est accompagné de quelques chefs Beni Ouriaghels et de deux Européens.

Il se propose d'ouvrir à Tanger des négociations de paix avec la France et avec l'Espagne.

DE L'OR EN BARRES

Le « Times » dit qu'une cargaison d'or en barres venant du Transvaal et se montant à 1,500,000 livres sterling arrivera samedi à Londres. Une autre, attendue pour mardi prochain, est évaluée à 300,000 livres sterling. D'autres suivront à intervalles réguliers.

Le franc-parler

La « Feuille d'Avis de Neuchâtel » publie la délicieuse annonce que voici:

« Jeune électeur neuchâtelois, poissédant diplôme Ecole de commerce, sachant l'allemand, votera pour le parti qui lui procurera une place dans le commerce ».

» Demander l'adresse du No 383 au Bureau d'Avis ».

En voilà un qui est franc. Il veut que la politique lui serve à quelque chose, tout comme à ceux qui sollicitent ses suffrages. Et il ne se contente pas des belles promesses des affiches électorales.

Une bonne digestion

est indispensable pour le maintien de la santé et est obtenue par l'emploi des *Pilules Suisse du pharmacien Rich. Brandt.* La boîte Frs. 2.— dans les pharmacies.

Bouts du Tigre

la marque favorite du connaisseur

Fabric. S. A., Emil Giger, Gontenschwil.

L'éclairagisme enseigne:

comment l'on peut tirer profit des propriétés économiques et civilisatrices de la lumière. Il démontre au consommateur de lumière comment la production et la vente des marchandises, la sécurité du trafic et le confort peuvent être augmentés par un bon éclairage.

OSRAM

M. J.-P. REYNARD et famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

A VENDRE

faute d'emploi, un joli fourneau catelles. Etat de neuf. S'adresser chez A. Gruber, Sion.

On demande à acheter d'occasion

établi de menuisier

grandeur moyenne avec les principaux outils.

S'adresser sous P. 5027 S Publicitas, Sion.

Feuilleton du « *Journal et Feuille d'Avis du Valais* » No 42

Le Fou de la Pacaudière

par Henry de Brisay

Il admira en connaisseur la belle ordonnance du jardin et il en fit compliment au docteur; mais celui-ci n'était pas dans une disposition d'esprit à causer horticulture.

Toutes ses pensées tendaient à la réalisation de ce dessein:

— Si je pouvais m'échapper! Il faut que je m'échappe!....

Tout en glissant des regards furtifs autour de lui, il aperçut enfin son garde du corps qui ne le tenait plus que par un bras, et qui, par conséquent, se trouvait marcher à ses côtés.

— Tiens, pensa-t-il, je connais cette tête-là!

A ce moment, Beaucœur disait justement:

— Fais bien attention à ton prisonnier, Taureau, moi je vais aller ouvrir à ces braves gendarmes, qui ne viendront jamais à bout de la porte.

— Taureau, Taureau... murmurait Bernard. Ah! bon, j'y suis... c'était un des hommes qui accompagnaient Le Jarlier à son arrivée à la Pacaudière; tiens... mais peut-être...

Beaucœur était déjà loin; alors le médecin dit très vite au lutteur:

— Vous, mon garçon, si vous voulez me laisser filer, il y aura pour vous un joli souvenir?

Rémy regarda son prisonnier d'un air goguenard:

— Combien que vous aboulerieZ, pour que je m'absente seulement trois minutes?

— Mille francs par minute, dit vivement Bernard.

— Oui, oui, on dit ça, et puis l'oiseau, une fois envolé, on ne revoit plus la galette.

— Je vous assure, dit Bernard, d'un ton suppliant; je vous en prie, lâchez-moi. Vous pouvez être tranquille, je ne vous oublierai pas, je vous ferai parvenir ce que je vous ai promis.....

— Ta, ta, ta, vous me faites rigoler. Et puis, n'usez pas vos poumons, allez, ça vaut mieux. Pour un million, je ne vous lâcherais pas.

Le médecin considéra le lutteur avec stupéfaction.

Il n'y avait pas à s'y tromper. C'était bien sérieusement que parlait le colosse.

— Pourtant, essaya-t-il, c'est joli, trois mille francs et j'irais même jusqu'à cinq billets.

— Mais vous ne comprenez donc pas, riposta Rémy, en secouant rageusement le docteur, que je me moque de vos cinq mille francs? Ce n'est pas votre argent que je veux, c'est votre peau.

— Je ne vous ai pourtant jamais rien fait.

— Vous êtes de la bande à Tarvel, et ça me suffit.

— Que vous a-t-il donc fait?

— Ça ne vous regarde pas, et puis, silence, voilà le père Beaucœur.

Désormais, Jean Bernard se résigna. C'était taliste. Il était pris, bien pris, rien ne pouvait plus le sortir des griffes tant redoutées de la justice. Il tâcha de faire à mauvaise figure bon visage, et ce fut d'un sourire qu'il salua le policier quand celui-ci l'eut rejoint.

— A la bonne heure, voilà de la philosophie, dit Beaucœur, et c'est accepter gaiement son sort. Venez, maintenant!

— Où cela?

— Dans votre maison; ces messieurs ont besoin de vous pour certains renseignements.

Quand ils arrivèrent dans le vestibule, ils trouvèrent en dehors des trois gendarmes, le commissaire de police de Neuilly, Daniel Bryan et Renaud Loisel.

Le docteur reconnut aussitôt l'Américain, qui blêmit de colère en l'apercevant.

Il ne fut pas maître de son premier mouvement, et s'avançant vers le prisonnier, il lui dit:

— Misérable! dites-nous où vous avez caché cette malheureuse enfant?

Bernard fit très rapidement le raisonnement suivant:

— Puisque la petite est partie, à quoi bon avouer qu'elle a jamais été ici?

Et ce fut avec une agréable désinvolture qu'il répondit:

— De quelle enfant voulez-vous parler?

Beaucœur n'aimait pas qu'on perdit de temps:

— Mon cher monsieur, dit-il rondement, il est inutile de chercher à nous raconter des histoires de brigands, car c'est moi qui ai fait l'enquête et c'est moi qui ai appris à ces messieurs que Mlle Loisel était chez vous.

— Vous voyez, reprit Renaud, avec véhémence, il n'y a pas à nier, Marie est ici!

— Mais ce n'est pas tout, interrogea encore le policier, il y a un homme qui doit être ici et qu'il faut remettre entre mes mains?

— De qui voulez-vous parler?

— Vous le savez fort bien. C'est d'Etienne Le Jarlier qu'il s'agit.

— Il y a longtemps que je ne l'ai plus sous ma direction.

Vous ne l'avez pas remis en liberté? pourtant?

— Non, c'est Mme Le Jarlier qui me l'a réclamé.

— Oh! le malheureux, fit douloureusement Bryan.

— Vous savez, dit Beaucœur, tant pis pour vous si vous nous racontez des histoires!

Puis, il ajouta, à mi-voix:

— Ça peut-être vrai, après tout.

— Mais Marie, disait Renaud, je veux voir Marie!

— Pour la deuxième fois, je vous dis que cette jeune fille n'est pas ici.

— Misérable! qu'en avez-vous fait?

— Bah! bah! dit Beaucœur, au lieu de discuter pendant deux heures, nous allons fouiller la maison, ça sera plus vite fait.

Jean Bernard s'était assis sur une chaise et affectait une attitude parfaitement indifférente.

— Allons, venez avec nous, lui dit le policier.

— Pourquoi faire? je suis très bien ici.

— Ah! mon garçon, dit Beaucœur, avec un accent coupant comme une lame d'acier, il ne faut pas faire le malin ou sans ça ça va se gâter. Allons, oust! en route!

Jean Bernard se leva en grognant et monta l'escalier.

Arrivé au premier étage, Beaucœur se fit ouvrir toutes les chambres, les unes après les autres.

On découvrit deux vieilles dames, complètement en enfance, qui bégayaient des mots sans suite, et un pauvre idiot d'une vingtaine d'années qui, à peine lâché, se jeta au cou du commissaire de police, en l'appelant:

— Maman!

On avait visité le cachot du malheureux Le Jarlier.

C'était une chambre entièrement close, où le jour ne venait que par l'imposte qui donnait sur le corridor.

A certains détails, Beaucœur reconnut que cette pièce avait été occupée récemment. Il refit un examen plus minutieux encore, et finit par dire à Jean Bernard, qui le regardait faire avec une certaine inquiétude:

— Vous aviez un pensionnaire ici, ces jours derniers?

— Mais non, monsieur, je vous assure.

— Allons, ne mentez pas, c'est inutile, je le sais.

— Mais pourtant....

— Je le sais, vous dis-je.

Jean Bernard ne dit plus rien.

— Et même, ce pensionnaire, que je trouve étrangement ressembler à M. Le Jarlier, a trouvé moyen de sortir de sa prison. Voyez cette serrure, elle a été crochetée. Suivons un peu le trajet fait par le malheureux.

Beaucœur poussa la porte et se trouva dans une autre chambre vide de pensionnaire. De celle-là, on passa dans le cabinet de toilette de la chambre qu'avait occupée Marie.

Là, Beaucœur se mit à fureter dans tous les coins, et, après un quart d'heure d'un examen minutieux, il dit tranquillement:

— Eh! mais tout cela est clair comme le jour. Le pauvre fou, ou soi-disant tel, a trouvé moyen d'ouvrir l'une des portes de

Viande bon marché

Bouilli, avec os, le kg. fr. **1,50**
Rôti, sans os **2,50**
Viande fumée, **2,50**
Salami, **3,60**
Saucisson, **3.—**
Saucisse **2,80**
Viande désossée pr. charcuterie de particuliers, **2.—**

BOUCHERIE CHEVALINE LAUSANNOISE
Ruelle du Gd-Pont 18, **Lausanne**

BOUCHERIE CHEVALINE MODERNE

1. Mercerie **Lausanne**

Bouilli, avec os, le kg. Fr. **1,50**
Rôti, 1re q., sans os **2,50**
Saucisses, saucissons **2,20**
Salamis **3,50**
Salamettis, la douz. **2.—**
Viande fumée, le kg. **2.50**
Viande désossée pour charcuterie de particuliers **1,80**

F. Courvoisier.

Bouilli, avec os le kg. **1,60**
Rôti, sans os **2,40**
Viande fumée, sans os **2,40**
Saucisses et saucissons **2,60**
Salamis **3,60**
Gendarmes (gros) la paire **-.45**
Viande désossée pr. charcuterie de particuliers **2.—**
Demi-port payé
Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7, H. Verrey, **Lausanne**

Boucherie Charcuterie
E. BOVEY
Av. Université; LAUSANNE
Bœuf rôti 1.50, 1.60, 1.70 la l.
Bouilli 1.25, 1.30, 1.35 la l.
Saucisses mi-porc 1,25 ½ kg.
Saucissons mi-porc, 1,50 ½ k.
Cervelas, gendarmes 20 c. pièce
Graisse crue 1.60 le kilo.
Graisse fondue 1.80 le kilo.

Imprimerie Gessler
SION
RUE DE LA DENT-BLANCHE

TRAVAUX EN TOUS GENRES

Actions — Obligations — Circulaires — Catalogues — Statuts — Règlements — Prix-courants — Journaux — Revues — Brochures. — Cartes de visite. — Faire-part —
Menus — Programmes — Memorandums — Factures
— Enveloppes — Entêtes de lettres
Tél. 46

Pour vous une offre unique

Cette Montre de précision Musette
de construction robuste ne craignant pas les chocs, élégante, cadran très lisible.

N° 196. Forte boîte nickel, Ancre, **6 rubis**, garantie **2 ans**, au comptant net **16.50**

N° 197. Forte boîte nickel pur, Ancre, **8 rubis**, cuvette intérieur nickel, 5 ans de garantie. **29.-**
Avec 5 mois de crédit, acompte 8.—; par mois 4.-

N° 198. Forte boîte argent 800/1000 contrôlé, joli décor, Ancre, **11 rubis**, avec **5 ans** de garant. Fr. **39.-**
Avec 5 mois de crédit, acompte 12.-; par mois 8.-

PAYEMENT AU COMPTANT 10 %

Gratuit si vous désirez acheter des Montres, Pendules, Bijouterie, etc, demander notre Catalogue illustré N° 28 qui contient les dernières Nouveautés en spécifiant l'article qui vous intéresse

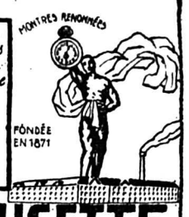

FABRIQUE MUSETTE
CHAUX DE FONDS

Soyez prudents

dans le choix du dépuratif dont vous avez besoin comme tout le monde. Prenez une préparation de premier ordre comme par exemple **La Salsepareille Model.** De goût agréable et d'un effet très salutaire, c'est un dépuratif-laxatif éprouvé depuis de nombreuses années par des milliers de personnes. La **Salsepareille Model** se trouve dans les pharmacies ou directement franco par la Pharmacie Centrale, Madlner-Gavin, 9, rue du Mont-Blanc, Genève, au prix de 9 frs. la bouteille pour la cure complète et de 5 frs. la ½ bouteille.

Le rouge et le bleu

NOUVELLES TESSINOISES
par G. Anastasi
(Traduction de Eug. Monod, Sierre)

I

LE RONGE-COMMUNE

« — Donc, c'est entendu: dès maintenant vous ne toucherez plus jamais les pincettes, n'est-ce pas?

« — Je vais plus loin. Je dis que dès le moment où nous sommes autour du feu allumé, on y verrait clair sans la lampe.

« Et, en disant cela, le maçon éteignit le lampion.

« — Bravo! fut obligé de dire le Gênois. Je vois que vous êtes un jeune homme intelligent; vous ferez votre chemin dans la vie. Revenant à un autre exmple pratique, je vous dirait qu'une saine économie veut qu'on ne garde pas son chapeau sur la tête quand on est à la maison parce que, plus ou moins, on le fripe sans profit.

« — Mon maître, vous parlez d'or; vous aurez vu que précisément, en entrant, j'ai enlevé mon chapeau. Et j'ajouterai que, puisque nous sommes entre hommes, nous pourrions fort bien enlever les culottes qui, en frottant sur le banc, s'usent inutilement!

« Et il fit le geste de se dévêtir.

« Mais alors le professeur perdit patience, prit le maçon par le bras et le chassa de la cuisine en lui criant: « Va-t'en au diable, bandit, tu en sais déjà trop! Les Gênois croient être les gens les plus économes, mais les montagnards de ton espèce peuvent encore leur donner des leçons! Décampe au plus vite! Tu seras le premier et le dernier Suisse qui passera cette porte! »

L'historiette de Tommasina fit fureur. Le lendemain, tout Castellazzo la savait par cœur. Au lavoir public, les femmes ne purent pas réciter le rosaire parce que, à chaque instant, l'une ou l'autre pouffait de rire en songeant à la leçon d'économie pratique du Suisse et du Gênois.

VI

Quand les villageois se furent suffisamment divertis de cette baliverne, l'intarissable Tommasina en lança une autre plus piquante.

— Le grand-père du vice-syndic a gagné son premier argent en Hollande. Vous ne devinez pas comment? De jour, il faisait le métier de fumiste, le soir, il jouait au sauvage....

— Au sauvage? mais c'est impossible. La bourde est trop lourde: nous ne le croyons pas.

— Et pourtant, cela est. Cela appartient à l'histoire **et l'histoire ne** peut pas s'effacer. Je l'ai entendue de la bouche du fils du pauvre landamman Quadri dont les Giulietti étaient alors les fermiers. Il me racontait donc que M. Gino, se trouvant une fois de passage à Amsterdam, vit sur la foire une baraque portant cette inscription: « Ici on montre vivants les sauvages du St-Gothard! » Aux dires du saltimbanque qui se tenait sur le seuil de la porte pour attirer les gens, on pouvait voir, de ses propres yeux et pour quelques centimes, les terribles sauvages habitant les cavernes et les crevasses des glaciers du St-Gothard; ils sont vêtus de peaux d'ours blanc et mangent la neige et les lichens; leur force surpasse celle du lion; leur langage est absolument incompréhensible même aux savants; on les prend avec un traquenard; ils ont la férocité du tigre et, à l'occasion, ils dévorent même la chair humaine. — Naturellement, monsieur Gino, en entendant ces balourdises, pensa aussitôt: « Qui sont ces sauvages? Entrons et voyons! »

« Il paya deux sous, pénétra dans la baraque ténébreuse et qu'aperçut-il? Dans une grande cage de fer, une demi-douzaine d'êtres humains à la barbe embroussaillée, vêtus de peaux d'ours et de loup, divertissaient le public en roulant les yeux, grinçant les dents férocement, secouant les barreaux avec fracas de temps en temps, le dompteur les aiguillonnait avec une barre de fer et alors, tous ensemble, ils rugissaient, grognaient et miaulaient comme une ménagerie complète de fauves du désert.

« Peu convaincu de la réalité de ces sauvages, monsieur Gino se faufila dans les premiers rangs des spectateurs et, regardant attentivement, il reconnut dans l'un des prétendus sauvages, le fils de son propre fermier. Vous pouvez vous représenter sa surprise! Il se rapprocha tant qu'il put de la cage et appela à voix basse: « Pinotto Giulietti! »

« L'autre, écarquillant horriblement les yeux, lui répondit en patois: « Tais-toi, patron, je fais la bête! »

« Et c'était la vérité. Ce rusé paysan, pour gagner de l'argent, s'était accointé à quelques autres ouvriers italiens: de jour, ils travaillaient de leur métier et ils passaient leurs soirées à jouer la pantomine des sauvages du Gothard. Etes-vous convaincus maintenant? »

Un rire subit et fantastique couvrit les dernières paroles du fécond narrateur. Et les sauvages du St-Gothard firent les frais des conversations pendant toute une semaine.

Naturellement, en passant de bouche en bouche, l'historiette s'embellit, s'amplifia et se corsa. Tommasina avait prétendu que c'était le grand-père du « Mangiacomune » qui avait trouvé ce moyen d'augmenter ses recettes; ses auditeurs, en répétant cette sornette, l'attribuèrent au père du vice-syndic, et, trois jours plus tard, le sacristain Frusetta, devisant avec les femmes au lavoir public, soutenait effrontément que c'était le « Mangiacomune » lui-même, cet animal de vice-syndic qui, dans sa jeunesse, avait fait le sauvage en Hollande pendant dix années consécutives et avait de cette façon amassé sa fortune.

Pour couronner l'œuvre, le journal la « Vespa » (la guêpe) publia le dimanche suivant une caricature montrant les sauvages du Gothard dans la cage de fer, dessinés dans les attitudes les plus grotesques. La caricature portait cette légende: « Les ancêtres de Don Rodrigo de Castellazzo » et un méchant article donnait des explications nécessaires.

On en distribua un exemplaire dans chaque maison du village. Frusetta fixa le sien derrière la porte de sa cuisine, entre le calendrier et la poésie publiée lors de la dernière fête locale.

(à suivre)

Reproduction autorisée par les Editions Spes, Lausanne. — Tiré du volume « Le Rouge et le Bleu ».

L'ILLUSTRÉ

Livraison du 22 octobre. — Ce numéro se présente sous une jolie couverture évoquant une scène de vendange en Valais. La seconde page, très réussie aussi, est consacrée en majeure partie aux vendanges dans le canton de Neuchâtel. Ce dernier est encore à l'honneur dans l'article, fort agréablement illustré, qui est intitulé « Chez nos horlogers ». Les sports en Suisse sont résumés en quelques bonnes photographies du grand meeting d'aviation militaire de Dubendendorf, du rallye-ballon de Genève, de la Journée des champions d'athlétisme, à Lausanne, et du fatal accident de montagne qui a coûté la vie à trois alpinistes lausannois. La vie intellectuelle de notre pays est évoquée, entre autres choses, par un bon portrait de C.-F. Meyer, le grand écrivain zuricois dont on célèbre maintenant le centenaire, une excellente photographie du violoniste Thibaud, soliste du premier concert de l'Orchestre romand, et le portrait de M. Jean Bard, directeur et fondateur du Théâtre romand. Une invention appelée à avoir peut-être un grand retentissement, l'aéromobile, véhicule qui combine l'aéroplane et l'automobile, et une passionnante expérience de radiophonie tentée au fond de la mer intéresseront certainement les lecteurs curieux de nouveautés scientifiques. Des dessins humoristiques, des bons mots, des nouvelles et un feuilleton captivant complètent ce très intéressant numéro.

---

sa prison, celle qui donnait accès dans un appartement contigu. Il lui était impossible de crocheter la porte qui donnait sur le corridor, puisqu'elle était verrouillée à l'extérieur. Enfin, M. Le Jarlier est arrivé ici, où il a retrouvé Mlle Loisel!

— Mais pourquoi toujours me parler de Mlle Loisel?

— Parce que c'est bien elle qui habitait ici.

— Du tout, c'était un homme.

Beaucœur eut un aimable sourire, et, conduisant par la main le commissaire de police jusqu'au lit défait:

— Tenez, monsieur le commissaire, dit-il, voulez-vous avoir l'obligeance de considérer ce long cheveu, que je viens de trouver sur l'oreiller?

Daniel Bryan s'avança vivement et s'approcha de la fenêtre, après avoir pris le cheveu des doigts du commissaire.

— C'est la couleur des cheveux de Marie, dit-il.

Le docteur faisait piteuse figure; il allait pourtant essayer quelque mauvaise défense, quand un nouveau personnage, qu'on n'avait pas vu entrer dans la chambre, prit la parole.

C'était Bardin.

En le voyant, Jean Bernard eut un mouvement de recul.

— Je suis perdu, murmura-t-il.

— Pardon, excuse, disait l'ignoble valet, mais je vais tout vous dire....

— C'est ça, mon ami, parlez? dit le commissaire.

— Moi, continua-t-il, je n'étais qu'un pauvre homme et il me fallait bien obéir, mais du moment que ces messieurs de la justice s'en mêlent, j'aime mieux tout avouer.

— Allez, allez? disait Beaucœur, encourageant.

Et Bardin raconta tout. Quand il eut fini, Renaud Loisel eut un cri de joie:

— Ah! sauvée, sauvée, répétait-il.

— Pourvu qu'il ne leur soit rien arrivé de fâcheux en sortant d'ici, murmura Bryan. Le pauvre M. Le Jarlier devait avoir un costume plutôt bizarre....

— L'essentiel, dit Beaucœur, c'est que nous savons désormais qu'ils sont hors de danger. Et maintenant, monsieur le commissaire, je n'ai plus qu'à remettre entre vos mains le prisonnier...

— Eh bien! s'écria Jean Bernard, qui s'était contenu jusque-là, puisque tout le monde parle, je parlerai aussi, on va savoir.

Beaucœur vit le coup d'œil éloquent que lui lançait Bryan, il se hâta d'intervenir.

— Tout cela ne nous regarde plus, dit-il; c'est maintenant l'affaire de M. le juge d'instruction.

— Oui, oui, dit le commissaire, nous allons le conduire à mon commissariat et, dans la soirée, je l'enverrai au Dépôt.

— Le trajet est long, objecta Beaucœur, il faudrait trouver une voiture.

— Oh! nous avons tout ce qu'il faut, dit Bardin, avec un mauvais sourire, je vais atteler le phaéton du docteur.

— C'est ça, mon ami, faites vite!

Puis, tandis que Daniel Bryan, Renaud et le commissaire prenaient les devants, Beaucœur se penchant à l'oreille du prisonnier, lui dit:

— Si vous voulez qu'on s'occupe de vous pas un mot de Mme Le Jarlier à l'instruction.

Un quart d'heure après, le commissaire et nos amis remontaient dans leur voiture respective. Quant à Jean Bernard, il monta dans son propre phaéton. C'était Beaucœur qui conduisait. Rémy était derrière et, sur les côtés, venaient se ranger deux gendarmes.

Ils franchirent la grille de la villa.

Dans quel abîme tombait le malheureux! Et quel frêle obstacle le séparait de cette vie brillante, luxueuse encore pour tant de gens et qu'il quittait probablement pour toujours confondu désormais avec la tourbe quelconque des malfaiteurs vulgaires.

C'était lui, c'était le docteur Jean Bernard, le savant docteur Jean Bernard que les gendarmes escortaient, le conduisant au commissariat de police, tel un cambrioleur pris en flagrant délit.

Mais combien plus cruelle sa destinée! Dans sa propre voiture, traîné par ce cheval qui, tant de fois, l'avait emporté à vives allures vers le plaisir et vers le succès!

D'autres mains que les siennes tenaient les rênes, et c'étaient celles d'un policier, d'un homme que, la veille encore, il eut traité de haut et pour lequel, à présent, il était tenu à de prudents égards.

Sur le siège d'arrière du brillant phaéton, plus de Bardin, les bras croisés correctement ce Bardin qui vient de le trahir si misérablement; mais cet homme du peuple, ce forain, ce lutteur, Rémy, le Taureau de Vesoul, tout prêt à l'assommer d'un de ses coups de poing formidables, pour peu qu'il fasse mine de bouger.

Ah! la roue de la fortune avait terriblement et tragiquement tourné!

Lui, qui n'avait jamais pleuré devant les misères d'autrui; qui, d'un cœur sec, avait torturé Etienne Le Jarlier, avait réduit au désespoir l'adorable Marie, se sentait pris pour lui-même d'une immense pitié.

C'est le propre des égoïstes, et n'est-ce pas l'égoïsme féroce, l'amour outrancier de soi-même, qui avait été l'origine de tous ses crimes et la règle de toute sa vie!

Ah! pendant que la voiture roulait, et que, de chaque côté, le trot cadencé des gendarmes lui martelait les tempes, elle lui repassait devant les yeux, cette vie manquée, cette vie fébrile, et dont l'ignominie le frappait et l'épouvantait, maintenant qu'il était trop tard.

Combien de fois sa mère ne l'avait-elle pas mis en garde contre cette funeste passion du jeu à laquelle, mieux informé, instruit par le malheur, il attribuait aujourd'hui tout le mal?

— Vieilles idées! Vieux clichés! disait-il d'un air supérieur, plein de commisération pour des conseils vieillots et des pusillanimités d'un autre âge!

Il s'était laissé aller, emporté par la griserie du gain, surexcité par les fièvres de la perte.

Le gouffre, creusé sous ses pas, l'attirait.

Pour en trouver le fond, il avait appelé le crime à son aide.

Et le crime se dressait devant lui, le précipitant dans l'insondable abîme.

Le jeu! Oui, cela lui apparaissait à cette heure maudite; c'était le jeu dont il était la victime.

Et l'heure vraiment maudite était celle où, méprisant les airs maternels, il s'était lancé à corps perdu dans le plaisir, lui qui pouvait ne devoir qu'à la science l'honorabilité d'une vie luxueuse.

— Trop tard! trop tard!

Jean Bernard fut arraché à ces lancinantes pensées par l'arrêt du triste cortège.

Il leva les yeux et se vit devant le commissariat de Neuilly.

On le fit descendre; les gendarmes le remirent aux mains de la police et reprirent le chemin de leur casernement.

Alors seulement, Jean Bernard se demanda le sens du mystérieux avertissement de Beaucœur.

Il nous faut expliquer maintenant, comment Beaucœur et nos amis avaient découvert la retraite de la jeune Marie.

L'agent de police, avec son flair merveilleux, n'avait pas eu de peine à suivre le trajet fait par la voiture qui emportait la jeune fille.

Les précautions prises par Jean Bernard avaient encore rendu plus faciles les recherches. Dans les villages détournés qu'il choisissait pour dépister ceux qui auraient été tentés de le suivre, le passage de cette voiture élégante, aux stores fermés, avait fait sensation. Il avait bien en la précaution de dire, dans les endroits où il s'arrêtait, qu'il accompagnait une dame malade qui ne pouvait voyager qu'en voiture; mais c'avait été un véritable événement pour les braves gens de la campagne, que cette mystérieuse berline, et on en parla pendant plusieurs jours.

Mais à Neuilly, Beaucœur perdit la trace; pendant trois jours, il chercha inutilement. Enfin, un matin, Daniel Bryan lui montra une lettre anonyme qu'il venait de recevoir?

On lui annonçait qu'il recevrait bientôt des propositions au sujet de la jeune fille qu'il croyait perdue, et que, pour lui prouver qu'elle était en bonne santé, on lui transmettrait une lettre écrite par elle.

(à suivre)